



photo prise sans mon consentement

Par **agnesfrance**, le **10/09/2008** à **17:32**

je suis en arrêt depuis plusieurs mois, pour une sciatique avec arthrose de la hanche et hernie discale, je suis auxiliaire de vie sociale, et je ne peux pas excercer ce metier dans l'immdiat, je ne suis pas pour autant invalide, et je viens d'apprendre que ma responsable admr, veut faire prendre une photo de moi en train de pratiquer la danse country, effectivement de temps en temps, pour voir ou j'en suis je pratique un peu, de plus je suis présidente d'une association country, je voudrais savoir si c'est légal, en sachant que la médecine du travail ainsi que la sécurité sociale m'ont confirmé mon incapacité provisoire à reprendre mon activité, je vous remercie
agnès